



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Numéro de matière 136550

Page:

1 de 7

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle et agent d'étanchéité monocomposant, à élasticité permanente.
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA
WWW: www.weicon.ca
E-mail: info@weicon.ca
Téléphone: +1-519-896-5252
Télécopie: +1-519-896-5254
Service responsable de l'information:
Product-Safety-Department
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: pâteux
Couleur: gris
Odeur: caractéristique
Classification: Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse.

Statut des risques

Ce produit est classé comme non dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol.
Indication sur méthanol: Liquide et vapeurs très inflammables. Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Indications complémentaires:

Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol. Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

4. Premiers secours

Informations générales:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
En cas d'inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Maintenir l'oeil grand ouvert. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne jamais essayer d'ouvrir violemment les yeux collés. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Agents d'extinction appropriés:	Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
---	--

Indications complémentaires:	L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.
------------------------------	---

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer vapeurs/poussières/ aérosols. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés.
Précautions en matière d'environnement:	Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.
Méthodes de nettoyage:	Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Numéro de matière 136550

Page:

3 de 7

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Porter un équipement de protection approprié. Ne pas respirer vapeurs/poussières/aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Enlever les vêtements contaminés.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Protéger de l'humidité. Protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire direct.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec des acides ou avec des agents d'oxydation puissants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Indications diverses:

Prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher une infiltration dans le sol.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-56-1	Méthanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	328 mg/m ³ ; 250 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	262 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	250 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		Canada, Québec: VECD	328 mg/m ³ ; 250 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		Canada, Québec: VEMP	262 mg/m ³ ; 200 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		EUA: ACGIH: STEL	328 mg/m ³ ; 250 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		EUA: ACGIH: TWA	262 mg/m ³ ; 200 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		EUA: NIOSH: STEL	325 mg/m ³ ; 250 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		EUA: NIOSH: TWA	260 mg/m ³ ; 200 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
EUA: OSHA: TWA	260 mg/m ³ ; 200 ppm		

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-56-1	Méthanol	EUA: ACGIH-BEI, urine	15 mg/L	Méthanol	fin de l'exposition voire fin du processus

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.
Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection approprié. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Enlever les vêtements contaminés. Éviter le contact avec la substance. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: pâteux Couleur: gris
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur pH:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 0.10 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 0.20 Vol%
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: non déterminé 1.41 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Température d'ignition:	420 °C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Réactions avec les acides et les oxydants forts.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Numéro de matière 136550

Page:

5 de 7

- Conditions à éviter: Protéger de l'humidité.
Protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire direct.
- Matières incompatibles: Agents oxydants puissants, acides forts. Eau
- Produits de décomposition dangereux:
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
- Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

- Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.
- Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
- Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
- Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Endommagement/irritation des yeux: Manque de données.
- Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
- Sensibilisation cutanée: Manque de données.
- Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
- Cancerogénité: Manque de données.
- Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
- Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
- Danger par aspiration: Manque de données.
- Autres informations: Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

12. Données écologiques

Écotoxicité

- Indications diverses: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

- Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0.02 % en poids = 0.3 g/L

- Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Numéro de matière 136550

Page:

6 de 7

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Polluant marin: non

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Méthanol:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

Hazardous Air Pollutants: Code XO V

SOCMI Chemical: yes

Other Environmental Laws:

CERCLA: RQ 5000 lbs.

RCRA Hazardous Wastes: Code U154

SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0397



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Flex 310 M HT200, Adhesive and Sealant

Numéro de matière 136550

Page:

7 de 7

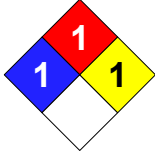
Directives nationales - U.S. State Regulations

Méthanol:

California Proposition 65 code: -
Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585: AAC: 13 - EL: 17,3 - OEL: 260 - Title 586: -
Main Hazardous Air Pollutants:
Me 2005: HAP - Hap Rpt: 2000
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9
Minnesota Haz. Substance:
Codes: ANO - Ratings: 7,5 - Status: Air Pollutant Title III. TRI.
New Jersey RTK Hazardous Substance:
DOT: 1230 - Sub No.: 1222 - TPQ: -
New York List of Hazardous Substances:
RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 200 ppm - 260 mg - STEL: 250 ppm - 325 mg
Skin: Protective measures should be taken to prevent or reduce skin absorption.
California Proposition 65: developmental
Rhode Island HSL: listed

16. Autres informations

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	1
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

17/févr./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.